



LA FAO ET LA FORESTERIE



D. REEB

Les Commissions régionales des forêts de la FAO se réunissent en Mongolie, en Argentine, aux Etats-Unis et en Espagne

Grâce à sa structure forestière décentralisée, la FAO appuie six commissions régionales des forêts, une pour chacune des régions suivantes: Afrique, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient et Amérique du Nord. Leurs réunions tous les deux ans leur permettent de:

- constituer une instance neutre pour l'analyse et l'évaluation de questions techniques et administratives, ainsi que des tendances caractérisant la foresterie dans la région;
- mettre en place et promouvoir des mécanismes de coopération régionale et sous-régionale pour affronter les problèmes forestiers;
- donner des avis à la FAO pour la formulation de politiques et l'établissement de priorités concernant son programme forestier.

Quatre de ces commissions régionales des forêts ont tenu des sessions au cours de la deuxième moitié de 2002.

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique

Les principales questions traitées lors de la dix-neuvième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Oulan-Bator, Mongolie, du 26 au 30 août 2002, portaient sur le renforcement des capacités en matière de suivi des tendances de la dégradation des forêts et de la désertification; le boisement et le reboisement; l'évaluation, la surveillance et la gestion des ressources arborées hors forêt; l'établissement et l'application de codes nationaux des pratiques d'exploitation forestière; la sensibilisation aux systèmes de certification des

forêts; la gestion performante des bassins versants; et la décentralisation et le transfert des responsabilités de la gestion des forêts.

La Commission a recommandé que soit fourni un surcroît de soutien aux questions suivantes:

- élaboration et mise en œuvre de critères et indicateurs de gestion durable des forêts;
- gestion des incendies de forêt;
- réforme des institutions forestières;
- promotion de la mise en vigueur des codes forestiers et de la bonne gouvernance;
- utilisation durable des produits forestiers non ligneux;
- création de moyens d'existence viables pour les populations tributaires de la forêt;
- amélioration de l'accès aux marchés.

Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes

La Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) a tenu sa vingt-deuxième session du 7 au 11 octobre 2002 à Buenos Aires, Argentine.

Les délégués ont souligné la nécessité de recueillir des informations non seulement sur les ressources forestières, mais aussi sur l'évolution et le comportement des marchés, l'exploitation et le commerce illégaux des produits forestiers, les instruments de promotion du commerce, la situation de l'industrie forestière, l'état de l'éducation et de la formation dans le secteur, et l'apparition de nouveaux produits forestiers.

La Commission a recommandé que la FAO porte une attention accrue à des domaines tels que l'identification et l'évaluation des services environnementaux procurés par la forêt; la contribution du



secteur forestier au produit intérieur brut; l'accès des communautés rurales aux ressources forestières; et le potentiel économique des forêts afin d'attirer les investissements. La Commission a également recommandé que la FAO aide plus activement les pays à identifier et mobiliser des sources de financement et de coopération technique pour leurs programmes forestiers nationaux.

Les délégués ont passé en revue les progrès accomplis dans l'étude prospective du secteur forestier en Amérique latine et aux Caraïbes qui s'étendra jusqu'à l'année 2020.

Parmi les autres thèmes examinés figuraient la participation régionale aux prochaines évaluations des ressources forestières mondiales; l'intégration des politiques forestières avec les politiques d'autres secteurs; la certification forestière et les coupes forestières illégales.

Commission des forêts pour l'Amérique du Nord

A la vingt et unième session de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (NAFC), tenue à Kailua-Kona, Hawaii, Etats-Unis du 22 au 26 octobre 2002, les chefs des organisations forestières nationales des pays membres ont fait état des faits récents survenus dans le secteur: les nouveaux partenariats et alliances au Canada; l'établissement d'une nouvelle Commission nationale des forêts au Mexique; et les problèmes particuliers que pose la gestion des incendies de forêts aux Etats-Unis.

La Commission a accordé une attention spéciale à trois thèmes: les plantations forestières, en reconnaissant que le pourcentage de produits ligneux tirés de ces forêts devraient continuer à s'accroître dans la région (comme ailleurs dans le monde); la gestion des bassins versants, en approuvant la haute priorité accordée par la FAO aux forêts et à l'eau dans son nouveau Plan à moyen terme pour 2004-2009; et les critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

La Commission a décidé de constituer un nouveau groupe de travail sur la gestion des bassins versants, et a passé en revue les activités des sept autres (sur les changements atmosphériques et les forêts; la gestion des incendies; les ressources génétiques forestières; les insectes et maladies de la forêt; l'inventaire, le suivi et l'évaluation des ressources forestières; les produits forestiers et la sylviculture).

Les délégués ont recommandé que la FAO continue à se concentrer sur l'harmonisation des définitions forestières et la gestion des incendies de forêt; sur l'écotourisme et les loisirs en forêt et les liens entre les questions scientifiques et politiques; et sur le suivi de l'Année internationale de la montagne.

Commission européenne des forêts

A la trente et unième session de la Commission européenne des forêts (CEF), tenue à Barcelone, Espagne, du 4 au 8 novembre 2002, les participants ont recommandé qui soit donné un appui plus soutenu aux questions suivantes:

- programmes forestiers nationaux;

- participation de la société civile à la mise en valeur des forêts et à la formulation de politiques forestières;
- meilleure compréhension et appréciation de la part de la société civile de la valeur des forêts et du caractère respectueux de l'environnement des produits ligneux;
- incitations économiques pour la gestion durable des forêts;
- élaboration et mise en œuvre de critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

En ce qui concerne le suivi et l'analyse de la gestion durable des forêts, la Commission a encouragé ses pays membres à coordonner leurs demandes d'informations au niveau international avec leur propre capacité de les fournir; à utiliser les critères et indicateurs de gestion durable des forêts préparés par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe; à mettre l'accent sur la qualité et la cohérence des données et le moyen de combler les lacunes; et à rendre publics les succès obtenus par le secteur forestier en matière de durabilité.

La Commission a examiné les questions forestières clés intéressant les pays membres, et notamment:

- promouvoir la gestion économiquement viable des forêts;
- accroître au maximum la contribution des forêts au développement rural et à l'atténuation de la pauvreté;
- renforcer le rôle des forêts et du bois dans les changements climatiques;
- conserver la diversité biologique par le biais de la gestion durable des forêts;
- aménager les bassins versants boisés et les sources d'eau;
- promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur forestier;
- renforcer les capacités humaines en matière de gestion durable des forêts.

La Commission a donné son aval au travail accompli par la FAO dans l'harmonisation des définitions; à son rôle de chef de file du Partenariat de collaboration sur les forêts à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts; et aux efforts qu'elle accomplit pour rationaliser l'établissement des rapports destinés aux processus forestiers internationaux. Elle a souligné la nécessité d'appuyer la gestion des bassins versants et l'Année internationale de l'eau douce (2003) sur le point de démarrer.

La documentation de base et les rapports complets des sessions sont disponibles sur Internet (www.fao.org/forestry/Forestry.asp) ou auprès du responsable des réunions, Département des forêts, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie (mél.: Becky.Ortiz@fao.org).

L'harmonisation des définitions forestières se poursuit

L'harmonisation des termes forestiers est d'une importance vitale pour la bonne communication et l'échange efficace de données sur les questions forestières entre les pays et les organisations. En janvier



Quelques conclusions de la deuxième réunion d'experts sur l'harmonisation des définitions forestières

Termes dont les définitions ne présentent que de légères différences et pour lesquels une harmonisation ultérieure a été proposée

Forêt; terres forestières; terres boisées; autres terres boisées; non forestier; reboisement; dégradation forestière; amélioration de la forêt

Termes utilisés principalement dans un contexte régional plutôt que mondial, et dont le sens diffère entre les régions

Forêt ancienne; forêt semi-naturelle

Termes présentant un défaut d'uniformité pour lesquels des modifications ont été proposées, et une révision collective est nécessaire

Autres terres (différentes de la forêt et des autres terres boisées); boisement; déboisement; forêt plantée; remise en état des forêts;

restauration des forêts; fragmentation des forêts; forêt secondaire; arbres hors forêt; forêt à faible couvert

Termes se rapportant à l'état ou aux caractéristiques de la forêt, qui nécessiteraient des définitions communes largement convenues

Plantations forestières; forêt naturelle; «naturalité» et autres caractéristiques de la forêt; forêt aménagée et non aménagée

2002, la FAO et un certain nombre de partenaires internationaux (le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) ont tenu une réunion d'experts pour lancer un processus d'harmonisation des définitions forestières. L'initiative se proposait de prendre en considération les différents points de vue sur les changements climatiques, les évaluations des ressources forestières, la conservation de la biodiversité et la gestion des forêts.

A la première réunion d'experts sur l'harmonisation des définitions forestières à l'usage de différents partenaires, les participants tout en reconnaissant l'utilité de la tâche et ses possibilités de réalisation sont convenus aussi qu'ils en avaient à peine entamé la surface. La première réunion a donc recommandé la préparation d'un cadre analytique global et l'organisation d'une autre réunion d'experts pour poursuivre le processus.

Au siège de la FAO à Rome, du 11 au 13 septembre 2002, 54 experts, spécialistes et observateurs invités se sont réunis pour examiner et élaborer un projet de cadre analytique. Les participants ont été choisis sur la base de leurs spécialisations et de leur connaissance des travaux en cours sur les définitions forestières utilisées dans différentes instances internationales, y compris les conventions internationales sur l'évolution du climat, la désertification et la diversité biologique et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). La deuxième réunion d'experts sur l'harmonisation des définitions forestières à l'usage de

différents partenaires a été organisée par les mêmes participants à la première réunion, outre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le principal résultat est résumé dans l'encadré.

Les actes, publiés peu après la réunion, rendent compte des conclusions et des recommandations relatives aux nouveaux travaux envisagés. Y sont aussi inclus: le document-cadre «Etablissement d'un cadre commun pour les définitions forestières» et d'autres documents de base, ainsi que des annexes décrivant le travail du groupe. Les actes sont disponibles à l'adresse suivante:

www.fao.org/DOCREP/005/Y4171E/y4171e00.htm

Des bulletins électroniques permettent aux audiences spécialisées de se tenir en contact

La FAO a élaboré plusieurs bulletins électroniques traitant de questions forestières sur des thèmes particuliers qui servent d'instances pour le partage d'informations et d'expériences actualisées entre experts et non-experts.

CLIM-FO-L: Liste d'abonnements sur les changements climatiques et la foresterie

Diverses pratiques forestières jouent un rôle important dans l'atténuation des changements climatiques en contribuant à ralentir l'accumulation d'anhydride carbonique dans l'atmosphère. Le Groupe d'experts



intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'entre 1995 et 2050, le piégeage mondial du carbone dû au taux réduit de déboisement, à la régénération des forêts et au développement des plantations et de l'agroforesterie pourrait se situer entre 12 et 15 pour cent du carbone émis par les combustibles fossiles.

CLIM-FO-L est un journal électronique bimensuel sur l'évolution du climat et la foresterie. Un résumé des contributions envoyé périodiquement aux abonnés leur explique comment obtenir des informations plus approfondies sur le thème.

Pour faire de ce journal une instance dynamique pour l'échange d'informations actualisées sur ce thème d'un intérêt croissant, la contribution des abonnés est indispensable. Les informations suivantes concernant l'évolution du climat et la foresterie seraient utiles au journal:

- publications, documents et discours;
- sites web;
- annonces d'événements et de possibilités d'emplois;
- faits nouveaux dans les négociations sur l'évolution du climat;
- opinions, commentaires et demandes de renseignements.

Pour vous abonner en ligne ou lire les numéros précédents cliquez ici: www.fao.org/forestry/

NWFP-Digest-L: Bulletin sur les produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont des produits d'origine biologique autres que le bois, tirés des forêts, des autres terres boisées et des arbres hors forêt, qui peuvent être collectés dans les espaces naturels ou produits dans des plantations et dans le cadre de programmes agroforestiers, et récoltés à partir d'arbres hors forêt. Parmi les exemples de PFNL on peut citer les produits utilisés comme aliments ou additifs alimentaires (noix comestibles, champignons, fruits, herbes, épices et condiments, plantes aromatiques et gibier), fibres (utilisées dans la construction, la fabrication de meubles et d'ustensiles ou l'habillement), résines, gommés et substances végétales et animales utilisées à des fins médicinales, cosmétiques ou culturelles. Ces dernières années, les PFNL, en raison de la reconnaissance accrue de leur contribution aux objectifs environnementaux, dont la conservation de la diversité biologique, ont suscité un intérêt considérable au plan mondial.

NWFP-Digest-L est un bulletin électronique mensuel qui couvre tous les aspects des produits forestiers non ligneux. Il a plus de 1 000 abonnés. Les lecteurs sont invités à envoyer leurs contributions.

Pour vous abonner en ligne ou pour lire les numéros précédents, cliquez ici: www.fao.org/forestry/FOP/FOPW/NWFP/new/nwfp.htm

RIL-Afrique-L: Récolte à impact limité pour l'Afrique

La reconnaissance mondiale de l'importance des questions environnementales s'est accrue considérablement au cours des dernières décennies et, de ce fait, un regain d'intérêt a été porté à l'exploitation à impact limité, notamment dans les forêts tropicales. Cette technique peut être définie comme la mise en œuvre soigneusement planifiée et contrôlée des opérations d'exploitation consistant normalement en la coupe sélective d'arbres individuels, aux fins de réduire au minimum l'impact sur les peuplements forestiers et les sols. RIL-Afrique-L est un bulletin électronique bimensuel sur la récolte forestière à impact limité et sur les pratiques forestières durables à l'intention des pays francophones d'Afrique. Le bulletin, qui n'est

Forest Energy Forum Network List (FEF-Net)

FEF-net, le forum sur le bois-énergie, a été lancé en juillet 2001 pour diffuser l'information préparée et créée dans le cadre de la composante planification du bois-énergie et formulation de politiques du projet FAO-CE sur la gestion durable des forêts en Afrique, en Asie et en Amérique latine et aux Caraïbes.

FEF-net se propose de devenir une instance non officielle pour le débat et l'échange d'expériences à l'intention des points focaux nationaux et internationaux s'occupant du bois-énergie. Il concerne toute la gamme des activités entreprises dans l'exécution du Programme de la FAO sur le bois-énergie et ses projets, et fournit aux points focaux une source d'informations directe et rapide en la matière, notamment:

- projets, expériences et approches;
- événements, ateliers, conférences et activités pédagogiques;
- documents, sites Web, liens et ressources;
- publications, documents et discours;
- opinions, commentaires et demandes de renseignements;
- nouvelles tirées du site Web de la FAO sur le bois-énergie, www.fao.org/forestry/FOP/FOPW/ENERGY/cont-e.stm

L'information fournie par FEF-net est disponible en anglais, espagnol, français et espagnol.

disponible qu'en français, permet l'échange d'informations et le débat entre différentes parties prenantes du secteur forestier.

Pour vous abonner ou lire les numéros précédents, cliquez ici: www.fao.org/forestry/FOP/FOPH/harvest/RIL-Afrique-L/f-maildig-e.asp

Comment s'abonner

Pour s'abonner aux bulletins décrits plus haut, envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org, sans indiquer le sujet et en inscrivant sur la première ligne du message l'ordre suivant, <nom du bulletin> (bulletin-name), où <nom du bulletin> est le bulletin que vous désirez recevoir; par exemple: s'abonner à CLIM-FO-L. Il est également possible de vous abonner en ligne auprès du site web de chaque bulletin comme décrit plus haut.